

# Rapport d'activités 2025



our une  
spectue  
es droits

demande l'adoption  
de la loi anti fast-fashion

opFastFashion

Pour une mode  
éthique et durable,  
le demande l'adoption  
de la loi anti fast-fashion

#StopFastFashion

pour mettre fin à  
la publicité,  
le l'adoption  
anti fast-fashion

FastFashion

EMMAQS

la  
FAST  
FASHI





# Chiffres clés

**Vous êtes toujours plus nombreux·ses à nous suivre**



*SUIVEZ-NOUS!*

Plus de **37 000** personnes suivent le Baleineau, notre bulletin d'information mensuel et **4 800** adhérent·es soutiennent financièrement la fédération !

**Le plus vieux journal écologiste continue de vous informer**



## 4 numéros de La Baleine ont été édités en 2025

**MARS**

De l'eau dans le gaz

**JUIN**

Dérégulation : quand les normes environnementales se font détricoter

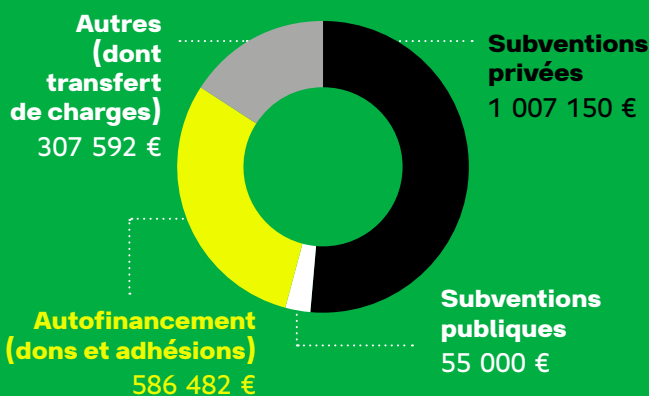
**SEPTEMBRE**

L'eau, jusqu'à la dernière goutte

**DÉCEMBRE**

Les engrais organiques, une promesse pour demain

## Transparence financière



## On parle de nous !



**561** retombées dans les médias en 2025.

## Le réseau des Amis de la Terre

- **25** groupes locaux partout en France
- **8** associations affiliées aux Amis de la Terre



# Temps forts

## FÉVRIER

### **Gaz et engrais russes : comment la France participe à financer la guerre**

Trois ans après l'invasion de l'Ukraine, publication d'un décryptage pour dénoncer les liens qui unissent la France et la Russie, à travers la consommation française de gaz et les importations françaises de GNL (gaz naturel liquéfié) russe.

## MARS

### **10 tonnes de déchets textiles déposées devant le Sénat**

Pour remettre la proposition de loi « *fast-fashion* » au coeur de l'agenda politique un an après son adoption à l'Assemblée nationale, organisation d'une mobilisation par les associations de la coalition *Stop Fast-Fashion*, coordonnée par les Amis de la Terre France, devant le Sénat pour que la loi y soit enfin examinée.

## AVRIL

### **Non aux idées d'extrême-droite au CESE**

Boycott de la saisine du CESE par François Bayrou, alors Premier ministre, sur la question « *qu'est-ce qu'être français ?* », par refus de légitimer l'idéologie d'extrême droite autour de l'identité nationale.

### **Les étudiant-es contre le soutien des banques à Total**

Soutien à la publication d'une tribune signée par 700 étudiant-es appelant la Société Générale et le Crédit Agricole à se retirer du projet Mozambique LNG de Total.

## MAI

### **Mobilisation lors de l'AG du Crédit Agricole**

Action commune avec Action Justice Climat Paris lors de l'Assemblée Générale du Crédit Agricole le 14 mai pour dénoncer son soutien au projet Mozambique LNG. La façade de la Maison de la Mutualité a été revêtue d'une banderole « *Crimes au Mozambique : Crédit Agricole, serez-vous complices ?* ».

### **Signalement contre l'opacité du lobbying de Shein**

Avec l'aide de l'Observatoire des multinationales, saisine de la HATVP - Haute autorité pour la transparence de la vie publique - concernant de potentiels manquements de Shein : sur ses obligations de transparence et de sincérité dans son *reporting*, sur les obligations des sociétés qui lui sont liées, et de ses prestataires (dont notamment l'ancien ministre Christophe Castaner).

## JUIN

### **Proposition de loi « fast-fashion » enfin au Sénat**

Vote au Sénat de la proposition de loi « *fast-fashion* », plus d'un an après son vote à l'Assemblée nationale. Bien qu'affaibli par rapport à sa version votée par l'Assemblée, le texte a été adopté à la quasi unanimité.

### **Contre la dérégulation environnementale et sociale dans l'UE**

Action commune place de Breteuil à Paris avec une vingtaine d'associations et syndicats pour dénoncer la vague de dérégulation environnementale et sociale en Europe, notamment via la directive « Omnibus I. » qui démantèle la directive européenne sur le devoir de vigilance.

## SEPTEMBRE

### **Victoire d'étape contre Total et ses projets Tilenga et EACOP**

Dans le cadre de la deuxième action en justice lancée en 2023, décision de la justice d'ordonner au pétrolier de communiquer des documents cruciaux pour aider à prouver sa responsabilité dans les violations des droits humains, et l'insuffisance des compensations versées par la multinationale aux communautés affectées par son méga-projet pétrolier en Ouganda.

## OCTOBRE

### **Total condamné pour greenwashing !**

Total condamné par la justice pour pratiques commerciales trompeuses, dans le cadre du procès initié par les Amis de la Terre France, Greenpeace France et Notre Affaire à Tous, avec le soutien de ClientEarth. La justice a considéré que les communications de Total relatives à ses efforts en matière de transition énergétique étaient incohérentes avec la réalité des activités du groupe.

## NOVEMBRE

### **Total accusé de complicité de crimes de guerre**

Plainte pénale déposée contre Total pour complicité de crimes de guerre, torture et disparitions forcées au Mozambique, dans le cadre de son méga-projet Mozambique LNG, par le European Center for Constitutional and Human Rights (ECCHR), avec le soutien des Amis de la Terre.

### **Sortonsdugaz.fr**

Lancement d'une vaste campagne pour sensibiliser les citoyen-nés à la consommation de gaz dans leur commune et aux impacts de cette consommation, avec la publication de la plateforme [sortonsdugaz.fr](https://sortonsdugaz.fr).

### **« Je travaille 75h / semaine »**

Action de la coalition *Stop Fast-Fashion* lors du Black Friday pour dénoncer les impacts dévastateurs que fait peser l'industrie de la mode sur les droits humains avec de l'affichage sur des bâtiments parisiens reprenant des témoignages de travailleuses.

## DÉCEMBRE

### **Coup dur pour le financement de Mozambique LNG**

Retrait des agences de crédit à l'exportation du Royaume-Uni et des Pays-Bas du financement du projet de Total Mozambique LNG.



# Nos publications

**FÉVRIER**



**Gaz / Agriculture**

→ Gaz et engrais russes : comment la France et l'Europe participent à financer la guerre de Poutine

**JUIN**



**Multinationales**

→ Droits environnementaux et sociaux : le grand détricotage

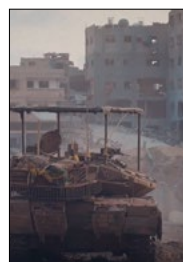
**AVRIL**



**Multinationales**

→ Recommandations sur la directive « Omnibus I » proposée par la Commission européenne

**SEPTEMBRE**



**Énergie**

→ Les énergies fossiles : rouage clé de la machine de guerre israélienne et de la colonisation illégale



**Agriculture**

→ Face aux risques géopolitiques, accroître notre autonomie alimentaire pour réduire nos vulnérabilités agricoles

**Alliance écologique et sociale**

→ L'école bien dans ses murs



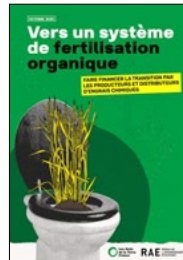
**MAI**



**Agriculture**

→ Loi Duplomb : lettre ouverte aux députés

**DÉCEMBRE**



**Agriculture**

→ Vers un système de fertilisation organique : faire financer la transition par les producteurs et distributeurs d'engrais chimiques

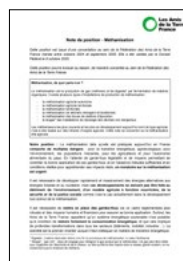


**Multinationales**

→ Total au tribunal : le dur combat pour l'accès aux preuves

**Agriculture/Gaz**

→ Positionnement des Amis de la Terre sur la méthanisation



# En direct de nos campagnes





## **Aux côtés des riverain-es contre les usines d'engrais**

Les Amis de la Terre ont poursuivi leur soutien à la structuration et à la stratégie des collectifs de riverain-es inquiet-es des conséquences de la production d'engrais sur leur territoire. Nous étions notamment aux côtés des riverain-es de l'usine Yara à Montoir-de-Bretagne. Nous avons déposé en septembre 2025 un recours avec l'AEDZRP (Association environnementale dongeoise des zones à risques et du PPRT) contre l'arrêté préfectoral autorisant la transformation de l'usine de production d'engrais en centre de stockage, sans résoudre aucun des problèmes de nuisance et de pollution associés à ce site.

Nous avons également accompagné les citoyen-nés du collectif Campagnes Sacrifiées (dans la Somme), qui s'oppose à l'implantation de l'usine « Fertighy » à Languuevoisin-Quiquery. En plus d'intervenir dans le débat public pour apporter un éclairage nourri par l'expertise des Amis de la Terre France sur le sujet, nous avons participé à l'organisation de réunions publiques pour informer les riverain-es et renforcer le collectif.

## **Réduire notre dépendance aux engrais grâce à la fertilisation organique**

Les Amis de la Terre ont continué de faire campagne pour une réduction de notre dépendance

aux engrais de synthèse. En février 2025, nous avons publié [une note](#) mettant en lumière la dépendance de la France et de l'Europe au gaz et aux engrais russes, dépendance qui participe à financer la guerre de Poutine. En septembre, nous avons publié avec le Réseau de l'Assainissement Écologique, avec qui nous avons noué un lien précieux, [une nouvelle note](#) pour défendre notre proposition de taxer la production d'engrais de synthèse pour financer le développement d'alternatives écologiques comme l'utilisation d'engrais organiques issus d'excrétas humains.

Pour l'automne 2025, nous avons prévu une campagne d'interpellation à destination des député-es afin de défendre notre proposition d'inscrire cette taxation des engrais dans le projet de loi de finances. Malheureusement, l'instabilité parlementaire dans cette période, la démission de François Bayrou et les circonstances houleuses de l'adoption du budget 2026 ne nous ont pas permis de déployer l'ensemble des activités prévues cette année. Un amendement a toutefois été déposé en séance à l'Assemblée nationale par Benoît Biteau, député écologiste de Charente-Maritime, et Mathilde Hignet, députée insoumise d'Ille-et-Vilaine, mais n'a pas été adopté.

Sur cette même période, nous nous sommes mobilisé-es pour dénoncer le pouvoir des lobbies des engrais lors de la journée annuelle des engrais, [avec cette vidéo](#). Nous avons également relayé largement les révélations sur la présence de

cadmium, métal lourd cancérigène très présent dans notre alimentation en raison de l'utilisation d'engrais. Nous nous sommes associé-es à des médecins pour dénoncer ce scandale.

## Contribuer au débat français et européen sur l'agriculture

Nous avons réagi régulièrement à l'actualité en soutien aux collectifs mobilisés contre les engrais de synthèse. Par exemple lors des mobilisations en Tunisie contre la pollution chimique à Gabès ; l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre en France dues aux engrais ; le scandale de la pollution au cadmium ; et bien sûr les mobilisations contre la proposition de loi Duplomb visant à ré-autoriser des substances interdites en agriculture.

En avril, nous avons également publié une note commune avec Greenpeace, la Fondation pour la Nature et l'Homme et le Réseau Action Climat pour rappeler l'urgence de renforcer l'autonomie agricole et alimentaire de nos territoires, via notamment la réduction des importations d'engrais et de protéines.

Enfin, en lien avec la fédération des Amis de la Terre Europe, nous sommes resté-es mobilisé-es pour tenter d'empêcher le détricotage de la législation européenne sur les OGM. Au sein d'une coalition de plusieurs associations, nous avons ainsi participé à la production de notes de plaidoyer et à des rendez-vous avec les décideurs, pour les sensibiliser aux dangers des nouveaux OGM et influencer la position française sur ce sujet.

## EN CHIFFRES



Entre 2021 et 2023, les importations françaises d'engrais russes ont augmenté de

**86 %**

et ce malgré la guerre en Ukraine.



La valorisation de l'urine des Français-es permettrait de couvrir naturellement environ

**35 %**

des besoins en engrais, à terme, dans un scénario agro-écologique pour la France.

Au premier semestre 2025, les émissions de gaz à effet de serre de l'agriculture ont augmenté de

**0,9 Mt CO<sub>2</sub>**  
par rapport à l'année précédente sur la même période, en raison de l'augmentation d'apport d'engrais azotés.



# Surproduction

## 10 tonnes de fast-fashion pour faire bouger les lignes

Adoptée le 14 mars 2024 à l'unanimité à l'Assemblée nationale, la loi dite « *fast-fashion* », visant à fortement pénaliser la surproduction textile, attendait toujours son passage au Sénat. Un examen retardé en raison d'incertitudes politiques, mais également du lobby des entreprises de *fast-fashion*, dont le modèle serait très probablement impacté.

Une mobilisation d'ampleur a eu lieu dans toute la France le 14 mars 2025, pour l'anniversaire du vote à l'Assemblée nationale. Point culminant de la mobilisation, 10 tonnes de déchets textiles ont été déposées devant le Sénat, avec l'aide des associations de réemploi. La mobilisation ne s'est pas limitée à Paris, puisque plus de 40 collectifs inter-associatifs se sont mobilisés dans toute la France. Grâce à un large retentissement médiatique et une remise du sujet à l'ordre du jour politique et médiatique, la loi a été examinée en commission développement durable courant avril, avant une adoption en plénière par le Sénat en juin.

## Contourner les pièges des lobbies

Dans un contexte global de détricotage des normes environnementales, l'adoption par le Sénat de la loi *fast-fashion* constitue une réelle avancée allant à contre-courant des politiques actuelles. Néanmoins, elle a fait l'objet d'un lobbying intense,

la sénatrice en charge du texte allant jusqu'à présenter explicitement ses ambitions d'exempter des entreprises françaises – pourtant polluantes et produisant à l'international – du périmètre du texte. Afin de contrer ces tentatives discrètes d'influencer la loi, les Amis de la Terre, avec l'aide de l'Observatoire des Multinationales, ont notamment saisi la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique pour enquêter sur le rôle de Christophe Castaner (ancien ministre sous Emmanuel Macron) pour le compte de la marque Shein, largement visée par le texte. Jugée recevable mais sans réponse officielle pour le moment, cette saisine aura permis de fortement médiatiser le sujet, forçant notamment plusieurs personnalités politiques à se désolidariser de l'ancien ministre.

## Le besoin urgent d'une adoption définitive de la loi face au blocage européen

Adoptée au Sénat et à l'Assemblée nationale, la loi n'attend désormais plus que son adoption finale par une commission mixte paritaire (CMP), composée de 14 parlementaires s'accordant sur une version commune du texte. Une fois de plus, face aux lobbies et à l'instabilité politique, la tenue de cette CMP a été repoussée de multiples fois, d'autant que la Commission européenne a jugé le texte trop contraignant par rapport aux législations européennes en vigueur.

Ce blocage, politique plus que technique, vise à empêcher des mesures réellement contraignantes et qui pourraient servir d'exemple au niveau européen et à l'international. Conscient-es de cette manœuvre, nous avons participé à une interpellation à l'international afin de rendre visible ce blocage technocratique de la Commission européenne.

En parallèle, l'urgence à agir face au raz-de-marée de vêtements de mauvaise qualité déferlant sur les associations de collecte a été mise sous les projecteurs en France durant le Black Friday : un appel au tri citoyen a été lancé dans les ressourceries, afin de sensibiliser les citoyen·nes au sujet, mais aussi quantifier le poids de la *fast-fashion* dans les vêtements collectés. Cette opération a été accompagnée d'une projection géante rue de Rivoli à Paris, lieu hautement symbolique, du fait de l'ouverture au BHV du premier magasin Shein en France. Malgré un parcours semé d'embûches, nous continuerons à lutter jusqu'à l'adoption définitive de cette loi emblématique pour mettre fin à la surproduction dans le secteur textile.

### **La mise en place d'un Observatoire Citoyen de la Publicité**

Rouage essentiel du système global de surproduction, le marketing et la publicité créent toujours plus de besoins artificiels pour écouler les produits de quelques multinationales. Face à un système français incapable de réguler le matraquage marketing, nous avons lancé en octobre, avec 6 autres associations, un Observatoire Citoyen de la Publicité. Cet observatoire permet à tout un chacun de dénoncer des publicités jugées abusives ou trompeuses d'un point de vue environnemental ou social.

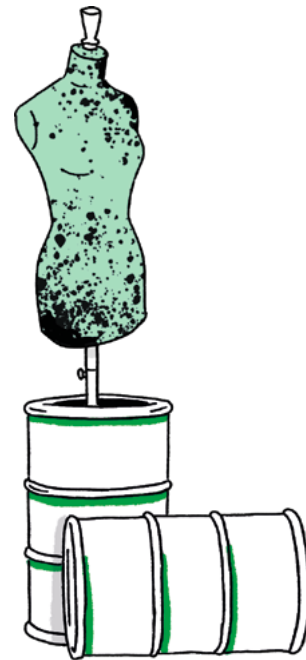
## **EN CHIFFRES**



Entre

**26 et 45 %**

des personnes ayant acheté un vêtement de *fast-fashion* regrettent ou ne portent pas leurs achats.



**60 %**

des fibres textiles sont issues de matières synthétiques.

Entre 2013 et 2023, la publicité en ligne a augmenté de

**228 %.**

constituant aujourd'hui la moitié des dépenses du marché publicitaire.



## Projets pétroliers mortifères en Afrique : les Amis de la Terre toujours mobilisés

En 2025, notre combat contre l'impunité des multinationales s'est poursuivi avec détermination face aux projets Tilenga et EACOP opérés par Total en Ouganda et en Tanzanie.

Nous avons continué notre travail dans le cadre de l'action judiciaire lancée en juin 2023, aux côtés de 26 personnes affectées, du défenseur des droits humains Maxwell Atuhura et de quatre autres associations ougandaises et françaises (AFIEGO, NAPE/Amis de la Terre Ouganda, Survie et TASHA Research Institute), pour engager la responsabilité de Total et demander réparation pour des violations des droits humains perpétrées depuis de nombreuses années, en lien avec ces projets.

Face au refus de Total de transmettre des documents essentiels nous avons été contraint·es de saisir le juge pour obtenir leur communication forcée. Cette demande a été victorieuse, grâce à une décision du 18 septembre 2025 (et relayée par plusieurs médias comme Le Monde, l'Humanité, RFI et Vert).

Nous avons continué à dénoncer et documenter les violations des droits humains liées aux projets Tilenga et EACOP, en particulier les cas d'intimidations, de menaces et d'arrestations arbitraires visant les défenseur·ses de l'environnement, des

membres d'organisations de la société civile et des communautés affectées. La carte interactive [eacopmap.org](http://eacopmap.org), recensant ces pressions, créée en 2023 en partenariat avec Mémoire Vive, a été mise à jour en mai 2025.

Afin de dénoncer les impacts sur les droits des travailleurs·ses, nous avons également publié en septembre 2025 une traduction française d'un rapport produit par notre partenaire ougandais AFIEGO.

Par ailleurs, nous avons poursuivi notre travail sur l'action en justice lancée en novembre 2022 pour engager la responsabilité de l'entreprise Perenco, en raison des pollutions liées à ses activités pétrolières en République Démocratique du Congo (RDC). Suite à la réception des conclusions au fond de l'entreprise, nous avons travaillé sur une réponse déposée en octobre.

Nous avons aussi maintenu la pression contre Perenco en nous mobilisant contre l'expansion fossile en République Démocratique du Congo. Cette mobilisation a culminé le 26 juin 2025, lorsque des militant·es du collectif StopEACOP et d'Extinction Rebellion se sont rassemblé·es devant le siège de Perenco à Paris, une action qui s'inscrit dans la dynamique portée par la coalition Notre Terre Sans Pétrole qui réunit plus de 160 associations congolaises et internationales, avec le soutien des Amis de la Terre France et d'Oil Change International.

## Publicités trompeuses de Total : une victoire historique

Le 23 octobre 2025, notre action en justice contre les publicités mensongères de Total en matière climatique s'est conclue par une victoire historique. Après avoir ré-exposé la stratégie mensongère de Total durant l'audience de plaidoiries, le Tribunal judiciaire de Paris a condamné Total pour pratiques commerciales trompeuses en raison de ses allégations mensongères portant sur son « *ambition d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2050* » et son présumé rôle « *d'acteur majeur de la transition énergétique* ». S'appuyant sur les recommandations de la communauté scientifique internationale, notamment le GIEC, le tribunal a reconnu que Total ne cherche pas sincèrement à atteindre la neutralité carbone (au sens de l'Accord de Paris) et ne peut donc se targuer d'être un acteur de la transition énergétique.

## Traité ONU : des négociations en progrès et porteuses d'espoir

En 2025, nous avons continué à coordonner la coalition française pour le traité onusien sur les multinationales et les droits humains, qui rassemble aujourd'hui 11 organisations membres. Nous avons maintenu un dialogue régulier avec les autorités françaises, en rencontrant les ministères concernés et nous avons également pris part au processus onusien de négociation.

Ainsi, nous étions présent-es à l'intersession de juin 2025, puis à la 11<sup>e</sup> session annuelle de négociations à Genève en octobre, contribuant activement aux discussions en plénière en tant que membre de la délégation des Amis de la Terre International. Les débats continuent d'avancer et nos recommandations ont été reprises par plusieurs États.

En parallèle, notre travail de plaidoyer et d'expertise juridique s'est coordonné au sein de la Campagne mondiale visant à démanteler le pouvoir des multinationales, à laquelle nous participons toujours activement. De plus, nous avons contribué à deux rapports des Amis de la Terre International, portant respectivement sur les obligations environnementales des multinationales et sur l'influence des lobbies dans le processus de négociation.

## Directive européenne sur le devoir de vigilance : la remise en cause d'une avancée majeure

L'année 2025 a été rythmée par notre engagement continu pour la préservation du devoir de vigilance des multinationales, face aux tentatives de démantèlement réglementaire au niveau européen. Alors que la directive sur le devoir de vigilance des multinationales était entrée en vigueur, la Commission européenne, le Conseil de l'UE et des parlementaires européens ont cherché à affaiblir les obligations nouvellement créées pour les grandes entreprises. Nous avons immédiatement alerté, en ligne et physiquement, sur les risques que cette initiative législative dite « Omnibus I » représentait pour la régulation des multinationales et la protection de l'environnement, du climat et des droits humains.

Nous avons maintenu le cap et poursuivi notre plaidoyer auprès des institutions européennes et du gouvernement français, en coordination avec nos alliés du Forum citoyen pour la justice économique et de la *European Coalition for Corporate Justice*. Nos actions ont visé à empêcher que les dispositions de l'Omnibus I ne viennent saper davantage les exigences de la directive sur le devoir de vigilance. Nous avons organisé des rencontres avec des responsables politiques à Paris et Bruxelles, et partagé de nombreux arguments techniques destinés à préserver notamment la définition de la chaîne de d'activité, les dispositions sur la responsabilité civile et la place des parties prenantes.

Hélas, un cocktail détonnant fait de pressions politiques de l'extrême droite et de la droite européennes, d'interférences des lobbies - notamment du secteur pétro-gazier - et d'ingérences étrangères (États-Unis et Qatar) ont conduit en fin d'année à l'adoption d'une directive Omnibus I affaiblie. Si les plans de transition climatique ont disparu, la possibilité d'agir en justice contre les entreprises fautives pour obtenir réparation demeure néanmoins. Nous nous tournons désormais vers la phase de transposition de ces textes européens, avec l'objectif de préserver l'ambition de la loi française sur le devoir de vigilance.



# Banques : stop aux nouveaux projets d'énergie fossile

© Remy El Sibaie / Action Justice Climat

## **Crimes au Mozambique : tenir Total et ses financeurs responsables**

Le projet gazier Mozambique LNG de Total a été, en 2025, au cœur de la campagne. Nous avons exposé les graves violations des droits humains associées à Mozambique LNG, et travaillé à en empêcher la relance en bloquant ses financements. Au cœur de ce projet hautement controversé, le « massacre des conteneurs » avait été révélé en 2024 : une force spéciale de l'armée mozambicaine, financée par Total pour protéger son site gazier, est accusée d'avoir détenu, torturé et tué des dizaines de civils sur son site gazier entre juin et septembre 2021.

## **Le Royaume-Uni et les Pays-Bas claquent la porte du projet**

Nous avons mené des actions coordonnées avec nos partenaires internationaux pour informer et demander des comptes aux banques et agences publiques impliquées dans Mozambique LNG. Nous avons exposé le lobbying de Total à Washington visant à convaincre l'administration Biden de financer le projet – avant que Trump, tout juste arrivé au pouvoir, accorde à la major française un prêt de 4,7 milliards de dollars. Nous avons contribué à convaincre les gouvernements britannique et néerlandais à ne pas suivre cet exemple et à mener leurs propres enquêtes sur ces violations des droits humains.

Ces efforts ont payé, puisque la campagne a obtenu une victoire inédite et lourde de sens : le Royaume-Uni et les Pays-Bas ont annoncé, en décembre 2025, leurs retraits de Mozambique LNG. Le rapport d'enquête publié dans la foulée par les Pays-Bas confirme en outre l'existence de violations structurelles des droits humains par les forces de sécurité mozambicaines dans la région et corrobore le massacre des conteneurs.

## **Société Générale et Crédit Agricole s'enlisent dans Mozambique LNG**

En France, nous avons maintenu la pression sur Société Générale et Crédit Agricole, financeurs clés de Mozambique LNG. Tout au long de l'année, nous avons rencontré ces deux banques et leur avons demandé des comptes, en multipliant les e-mails, lettres, rendez-vous, webinaires. Nous avons interpellé leurs dirigeants à l'intérieur même de leurs Assemblées générales en mai 2025. Nous avons également co-coordonné une action non-violente de désobéissance civile avec Action Justice Climat Paris : 45 activistes ont manifesté devant le lieu accueillant l'Assemblée générale de Crédit Agricole et ont déployé une banderole géante sur la façade du bâtiment. En parallèle, nous avons sensibilisé et mobilisé des milliers de citoyen·nes en ligne, en nouant un partenariat avec l'activiste, dessinatrice et influenceuse Cht.am. Fin 2025, nous avons apporté notre soutien au collectif *Le Bruit Qui*

Court lors d'une manifestation artistique devant le siège de Crédit Agricole.

Malgré toutes ces actions, les deux banques ont refusé de se distancer de Mozambique LNG.

## De nouvelles étapes judiciaires clés pour lutter contre l'impunité de Total au Mozambique

En mars 2025, on apprenait qu'une information judiciaire pour homicide involontaire et non-assistance à personne en danger était ouverte contre Total en lien avec ses activités au Mozambique. Cela fait suite à une plainte pénale déposée en 2023 contre Total par des survivant·es et des familles de victimes de l'attaque dévastatrice menée par des insurgés contre Palma, ville voisine du projet gazier Mozambique LNG en 2021.

Par ailleurs, une nouvelle plainte pénale a été déposée contre Total le 18 novembre 2025, pour complicité de crimes de guerre, de torture et de disparitions forcées – en lien avec le massacre des conteneurs. Cette plainte, déposée par ECCHR et soutenue par les Amis de la Terre France, a fait suite à un travail de plusieurs mois visant à lui donner le plus large retentissement possible. Juste après, nous organisons une conférence à l'Académie du Climat pour exposer les graves méfaits de Total et des banques françaises au Mozambique, devant une centaine de personnes.

## L'Affaire BNP : en route vers le procès

En 2025, BNP Paribas a enfin dû répondre à notre assignation pour non-respect de son devoir de vigilance climatique, dans le cadre de la procédure en justice lancée en février 2023 par Les Amis de la Terre France, Oxfam France et Notre Affaire à Tous. Cette année a surtout été consacrée au travail juridique et au développement de nos arguments et réponses à la banque.

En parallèle, nous avons mené des actions de pression ciblant BNP Paribas. Fin avril, nous avons ainsi mobilisé, sur les réseaux sociaux, des citoyen·nes

qui ont interpellé la banque sur la poursuite de ses financements à l'expansion pétrolière et gazière, et notamment aux nouvelles infrastructures de gaz liquéfié (GNL). Grâce à un partenariat avec l'influenceur activiste Vivre Moins Con, plus de 2 000 personnes sont passées à l'action. Nous avons ensuite demandé des comptes au directeur général lors de l'Assemblée générale du groupe. Face à nos questions, BNP Paribas a déclaré, pour la première fois, s'engager à ne plus financer directement les nouveaux projets de terminaux d'exportation de GNL : c'est une nouvelle victoire d'étape pour nos associations.

Cet engagement est malheureusement l'arbre qui cache la forêt. Nous avons ainsi publié en octobre un décryptage complet des activités climaticides et des engagements encore lacunaires de BNP Paribas. RDV au tribunal !

## EN CHIFFRES

Plus de

**3 500**  
citoyen·nes

ont participé à nos actions d'interpellation du Crédit Agricole et BNP Paribas

**37 %**

d'augmentation des financements

de BNP Paribas aux entreprises développant les énergies fossiles entre 2023 et 2024 soit

**5,9**

milliards de dollars

rien qu'en 2024.

**2,2**

milliards de dollars

en moins pour le projet de Total Mozambique LNG suite au retrait des Pays-Bas et du Royaume-Uni.



## Lancement de la campagne « Sortons du gaz »

En novembre 2025, nous avons mis en ligne le site internet [sortonsdugaz.fr](http://sortonsdugaz.fr) : en tapant son code postal, il est possible de découvrir combien coûte le gaz fossile consommé dans sa commune et la part reversée aux États-Unis de Donald Trump et la Russie de Vladimir Poutine. Une estimation de l'impact climatique est également disponible, en comparaison à celui d'une voiture thermique. Le site permet d'interpeller son maire pour l'inciter à prendre des actions pour réduire la consommation de gaz dans sa commune, avec des plans de sobriété et de rénovation des bâtiments publics.

Sur la même base de données publiques utilisées pour le site, nous avons établi [un classement](#) des villes et régions françaises les plus consommatrices de gaz fossile. Cet outil permet de pointer par exemple que Strasbourg consomme 3,5 fois plus de gaz par habitant.e que Grenoble. En complément, nous avons publié [un état des lieux](#) des villes qui ont déjà mis en place des politiques ambitieuses pour réduire leur dépendance au gaz.

Enfin, la page dédiée à la campagne est désormais [disponible sur le site des Amis de la Terre](#) et décrit en détails les impacts climatiques, économiques, sanitaires et géopolitiques de notre dépendance au gaz fossile, mais aussi les solutions existantes et nos demandes politiques.

## Production d'expertise et vulgarisation

Tout au long de l'année, nous avons publié des décryptages de diverses actualités :

- [un éclairage](#) sur la dépendance française et européenne aux gaz et engrais russes et les enjeux des sanctions européennes pour cesser de financer la guerre de Vladimir Poutine en Ukraine ;
- [une analyse](#) de l'accord de Turnberry entre Donald Trump et l'Union européenne pour importer plus de produits énergétiques américains en échange de tarifs douaniers plus favorables ;
- un décryptage en trois parties ([1/3](#), [2/3](#), [3/3](#)) détaillant comment l'énergie est au service de la colonisation et de la guerre en Palestine.

Par ailleurs, pour partager l'analyse et les demandes des Amis de la Terre de transformation du système énergétique, la chargée de campagne gaz fossile est intervenue au Camp climat en juillet à Nantes et au festival des Résistantes en août en Normandie.

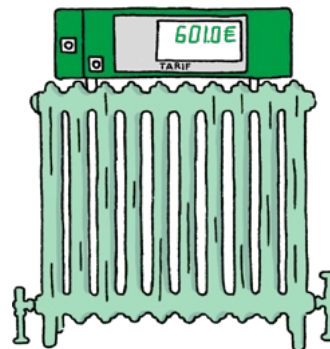
La lutte contre le gaz fossile se joue à tous les niveaux, du local à l'international. C'est pourquoi nous sommes membres de plusieurs coalitions contre le gaz fossile aux niveaux européen et international (Beyond Gas, Beyond Fossil Fuels...)

auxquelles nous participons régulièrement. Il s'agit d'espaces d'échanges d'expertise et d'élaboration de stratégies entre plusieurs pays.

## **Positionnement des Amis de la Terre sur la méthanisation**

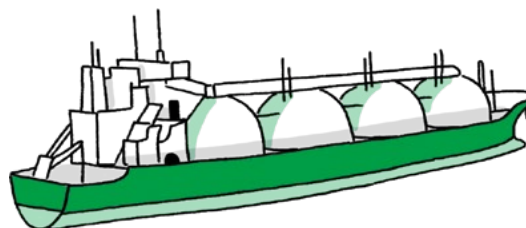
Après un an de consultation et d'élaboration conjointe au sein de la fédération, nous avons officiellement adopté et publié notre position sur la méthanisation en octobre. Ce processus s'est déroulé en plusieurs étapes à partir d'octobre 2024 : consultation écrite des groupes locaux, participation à des webinaires organisés par le Réseau Action Climat (dont les Amis de la Terre sont membres), organisation de réunions de discussion, retours écrits sur la base d'une première rédaction, réunions de finalisation de la position, puis validation formelle par le Conseil fédéral. Ce processus a été mené conjointement par les chargées de campagne gaz et agriculture.

## **EN CHIFFRES**



Chaque année, la consommation de gaz fossile à Amiens coûte

**601**  
euros par habitant-e.



**95 %**

du gaz consommé en France est importé.



En France,

**150 000**  
enfants

sont asthmatiques à cause de la pollution liée à la cuisson au gaz, des chiffres comparables à ceux du tabagisme passif.



© Remy El Sibaie / Action Justice Climat

# Mobilisation et construction de mouvement

## Former de nouvelles et nouveaux militant-es à la coordination d'actions non-violentes

Tout au long de l'année 2025, nous nous sommes rendu-es sur différents campus franciliens, mais aussi en-dehors de la région parisienne pour former les étudiantes et étudiants à la coordination d'actions non-violentes. Une journée de formation sur les stratégies de mobilisation et de coordination d'action s'est ainsi tenue en mars 2025 avec une vingtaine d'étudiant-es. Des formations d'introduction à l'action non-violente ont été également données aux Mines d'Alès en novembre

2025, ainsi qu'à CentraleSupElec afin de préparer les étudiant-es à une action de perturbation d'un forum de recrutement en novembre 2025.

## Sur les enjeux décoloniaux et antimilitaristes

En octobre 2025, lors de la semaine des « Rencontres Radicales » organisée par Action Justice Climat Paris, nous avons organisé la formation « *La libération de la Palestine est une lutte écologique* », qui a réuni une quarantaine d'actives et durant laquelle nous sommes revenu-es

sur l'importance de la libération du peuple palestinien, tout en traitant les logiques coloniales d'accaparement des terres et de pollution de l'eau. Nous avons également présenté la notion de « *futuricide* » qui empêche le peuple palestinien de se projeter dans un futur vivable suite au génocide subi. Lors de cette formation, nous avons eu la chance d'écouter le témoignage d'une militante en Cisjordanie occupée.

## **Accompagner les étudiant-es dans leur dénonciation des entreprises complices du génocide à Gaza et des violations des droits humains au Mozambique**

En 2025, nous avons poursuivi le travail initié en 2024 avec les étudiant-es de différents campus franciliens. Tout au long de l'année, nous avons notamment sensibilisé des étudiant-es sur les impacts catastrophiques du projet Mozambique LNG de Total et nous les avons accompagnés dans la coordination d'actions sur les campus.

En avril 2025, nous avons lancé une tribune avec plus de 700 étudiant-es qui ont appelé Crédit Agricole et Société Générale à se retirer de Mozambique LNG. Une action de réquisition du stand de Total a eu lieu le même mois lors d'un événement sportif organisé par l'ensemble des écoles des Mines de France. Total était alors le principal partenaire de l'événement. Plus d'une dizaine d'étudiant-es ont revêtu des chasubles et, muni-es de cartons sont allé-es réquisitionner les *goodies* et matériel du stand de Total. Leur revendication était claire : « *nous ne voulons plus de Total dans nos événements* ».

Par ailleurs, à chaque rentrée universitaire, les banques sont présentes sur les campus pour nouer des partenariats financiers avec les associations étudiantes et avoir de nouveaux client-es au sein des nouvelles promotions. C'est pourquoi aux Mines de Paris, les étudiant-es ont tracté à cette occasion devant les stands de Société Générale et BNP Paribas, dénonçant, pour la première, son soutien au projet Mozambique LNG, et pour la seconde, son soutien à des entreprises impliquées indirectement dans le génocide à Gaza.

Finalement, lors du forum de recrutement de CentraleSupElec en novembre 2025, nous avons aidé des étudiant-es à organiser un *sit-in* devant les stands d'entreprises polluantes et complices du génocide à Gaza. Ce *sit-in* a réuni une cinquantaine d'étudiant-es. Deux des participant-es à l'action ont témoigné, le soir-même, lors de la conférence organisée par les Amis de la Terre sur le projet Mozambique LNG à l'Académie du Climat.

## **Réinventer en profondeur les stratégies de construction de mouvements citoyens**

En 2025, nous avons pour objectif de consolider les mouvements sociaux et écologistes pour faire face aux multiples reculs environnementaux et au climatoscepticisme ambiant, le tout dans un contexte international aggravé, poussant plusieurs pays dans une spirale martiale. Cette situation internationale a relégué au second plan la nécessaire accélération des efforts en matière climatique, mais pire encore, elle a accru notre dépendance aux énergies fossiles de pays autoritaires ou gouvernés par l'extrême droite, tels que la Russie de Vladimir Poutine ou les États-Unis de Donald Trump.

En France, des mobilisations environnementales importantes se sont développées avec un nouveau récit et une méthode renouvelée. La mobilisation contre la Loi Duplomb a ainsi placé la santé au cœur de son récit, en politisant le cancer comme un problème systémique et en s'appuyant sur la personne de Fleur Breteau comme porte-parole.

Ce modèle, tout comme la dynamique autour des PFAS ou de la taxation Zucman, a montré qu'il est toujours possible de mobiliser et de remporter des batailles symboliques ou législatives importantes, malgré les blocages institutionnels auxquels nous avons été confronté-es au cours des cinq dernières années.

Concernant plus spécifiquement les Amis de la Terre, nos efforts se sont tournés vers l'organisation en septembre 2025 des Marches des résistances - Climat Justice Libertés, des marches décentralisées qui ont permis de placer le curseur de nos

revendications au croisement entre l'abandon de la loi Duplomb, la taxation des ultra-riches et la fin du génocide à Gaza. Ce front intersectionnel a été soutenu par près de 300 organisations, parmi lesquelles Banlieues Climat, la CGT, mais aussi des plus petites structures comme COADEPP qui lutte contre la vie chère en Outre-mer. Les marches ont rassemblé près de 40 000 personnes dans 70 villes en France. La baisse du nombre de participant-es par rapport aux marches organisées les années précédentes s'explique par un contexte bien plus difficile en termes d'attention médiatique et surtout une régression des enjeux écologiques sur la scène nationale. Ces marches ont été une réussite au regard du nombre d'organisations mobilisées et de couverture presse, mais aussi un échec compte tenu de l'objectif principal qui était de remettre le climat et la justice sociale au centre des débats politiques. Ces enseignements sont l'occasion pour nous de faire le bilan politique de ces mobilisations et d'ouvrir nos réflexions pour la suite de nos mobilisations.

Parallèlement aux marches, nous avons aussi soutenu le développement du premier Référendum d'Initiative Partagée (RIP) pour le climat et le pouvoir d'achat. Avec l'Institut Rousseau et à l'issue de dizaines d'entretiens avec des spécialistes, nous avons pu dresser une liste de 16 mesures réparties dans les 6 grandes familles suivantes : la santé, l'eau, le pouvoir d'achat, l'alimentation, le logement et la fiscalité juste. Fort-es de cette coalition de 20 organisations et de ces mesures ambitieuses, nous avons tenté d'obtenir les 185 signatures de parlementaires nécessaires au passage du RIP auprès du Conseil Constitutionnel, pour ensuite déclencher la quête de 5 millions de signatures pour obtenir le référendum. Ce projet immense n'a finalement pas pu voir le jour en raison de difficultés logistiques et financières, mais il aura néanmoins permis de dresser une série de mesures justes et atteignables pour enclencher une transition écologique qui soit socialement juste.



## Groupe juridique

En 2025, le groupe juridique a continué d'assurer le suivi de diverses actions en justice initiées au niveau local. Plusieurs décisions favorables ont notamment été obtenues dans le cadre des recours contre [le projet de forages pétroliers à Nonville](#) (Seine-et-Marne), contre [le projet d'autoroute A69](#) ou encore, une victoire historique après plus de 10 ans de mobilisation contre [le permis d'exploitation du gaz de couche](#) en Lorraine.

Le groupe juridique s'est également associé à une coalition d'associations ayant intenté [un recours en référé](#) contre le Salon du Bourget. Les Amis de la Terre ont déposé une intervention volontaire afin de soutenir l'action en justice et dénoncer la complicité du Salon, notamment à travers ses choix de programmation et l'accueil d'entreprises susceptibles d'être impliquées dans le génocide en cours à Gaza ainsi que dans d'autres crimes internationaux commis en Palestine. Les associations ont été déboutées en appel et ont choisi de

ne pas se pourvoir en cassation. Néanmoins, ce recours a contribué à nourrir les mobilisations et à porter le sujet dans les médias.

Le groupe juridique a par ailleurs continué à apporter une aide ponctuelle aux groupes locaux de la fédération sur les questions qui lui étaient adressées.

Enfin, suite à la consultation des groupes locaux organisée fin 2024, les critères d'attribution et de fonctionnement du fonds de soutien financier aux activités juridiques des groupes locaux ont été validés. En 2025, trois groupes locaux (Midi-Pyrénées, Gers et Landes) ont sollicité le soutien de ce fonds, qui a donc contribué à financer des recours contre l'A69, contre le Grand Projet Sud Ouest / LGV Toulouse-Bordeaux-Dax, et un pourvoi en cassation contre un projet de parc photovoltaïque à Haget (Gers).



# Animation du réseau des groupes locaux

## Le tour de France des groupes locaux

En 2025, avant son départ de l'association, la chargée d'animation du réseau ainsi que d'autres membres de l'équipe salariée ont poursuivi le tour de France des groupes locaux. Plusieurs occasions se sont présentées pour rendre visite aux groupes locaux des Amis de la Terre :

- En janvier 2025, Marion Fresneau, chargée d'animation du réseau, et Marine Arcaina, chargée de mobilisation ont rendu visite au groupe local de Lyon et ont participé à un apéritif de recrutement.
- En avril 2025, Manon Castagné, chargée de campagne agriculture, s'est déplacée en Moselle pour participer au ciné-débat du film « *De la guerre froide à la guerre verte* » organisé par les Amis de la Terre Moselle.
- En juin 2025, Valentine Jeuffrain, chargée des relations adhérent·es, et Anna-Lena Rebaud, chargée de campagne gaz fossile et transition juste, se sont dirigées vers Dunkerque à l'occasion d'une autre projection du même

film, organisée par le groupe local. C'était aussi l'occasion d'organiser une après-midi autour des luttes du groupe local dans ce territoire très industriel, et d'échanger sur les enjeux autour du gaz fossile, Dunkerque étant la porte d'entrée du gaz américain et russe par le terminal d'importation de GNL.

- Le 22 juin 2025, Roula Mamlouk, chargée de campagne et contentieux sur la régulation des multinationales, s'est rendue au Havre pour participer à un atelier organisé par les Amis de la Terre Normandie dans le cadre du festival La Bascule, au Hangar Zéro. Cet atelier était consacré à Total et au néocolonialisme, en particulier en Ouganda. L'objectif était de retracer l'histoire coloniale de la multinationale, mais aussi et surtout de mettre en lumière la manière dont ses projets, notamment EACOP, à l'instar de nombreux projets extractivistes dans le Sud global, s'inscrivent dans des logiques contemporaines de néocolonialisme.
- Depuis le départ de Marion Fresneau, chargée d'animation du réseau, en juin dernier, l'animation du réseau est assurée par le Groupe

de Travail Animation de la Fédération composé de bénévoles et de salariées.

## **L'Assemblée Fédérale à Saint-Ouen en mai**

L'Assemblée Fédérale des Amis de la Terre France s'est tenue les 24 et 25 mai à Saint-Ouen-Sur-Seine. Cette Assemblée Fédérale qui a réuni des membres de 12 groupes locaux, 3 groupes affiliés, du Conseil fédéral et du Secrétariat fédéral (équipe salariée) a permis des échanges entre les différentes instances de la fédération et a renforcé notre conviction quant à notre capacité à traverser cette période difficile et à en sortir renforcé-es.

## **L'Assemblée Stratégique à Montreuil en novembre**

Une Assemblée Stratégique de la Fédération a eu lieu le week-end du 15-16 novembre à Montreuil. Une cinquantaine de personnes étaient présentes : des membres des groupes locaux, des groupes affiliés, du Secrétariat Fédéral et du Conseil Fédéral. Des facilitatrices ont pris en main l'animation de cette réunion, pour permettre aux participant-es de travailler sur des questions qui traversent la fédération. Plusieurs groupes de travail ont été constitués à l'issue de cette assemblée pour faire avancer certains sujets : comment organiser les espaces de discussion de la fédération ? Comment choisir et piloter les campagnes, etc.

## **La Coordination Nationale des Groupes Locaux (CNGL)**

En 2025, une première Coordination Nationale des Groupes Locaux a été accueillie par le groupe local du Limousin les 15 et 16 mars. Neuf groupes locaux étaient présents, ont échangé sur les problématiques de la fédération et ont réfléchi à renforcer le lien et les échanges entre les groupes Amis de la Terre.

Les groupes locaux présents ont co-écrit un manifeste : « *L'appel de Vassivière* ». Ce texte vise à interpeller une large audience, après la victoire

contre l'A69, sur la nécessité de se rassembler et de s'organiser face au réchauffement climatique, à l'épuisement des ressources et au climat social actuel. Ce texte rappelle les valeurs fondamentales de la fédération et son souhait de constituer et reconstituer des groupes locaux d'amies et amis de la Terre.

Une autre CNGL a eu lieu les 4 et 5 octobre rassemblant 9 groupes locaux. Elle était accueillie par le groupe local des Landes. Chaque groupe présent a pu évoquer ses luttes et les enjeux à venir sur son territoire. Ce rassemblement a aussi été l'occasion de débattre sur le fonctionnement interne de la fédération, la place des groupes locaux, notamment dans le choix des campagnes mais aussi d'échanger sur les moyens humains et financiers que les groupes locaux aimeraient voir investis au niveau local par la fédération.

## **Rassemblements militants**

### **CAMP CLIMAT ALTERNATIBA !**

Anna-Lena Rebaud est intervenue au Camp Climat organisé par Alternatiba à Nantes fin juillet pour une formation sur la campagne contre les assurances au GNL (gaz fossile liquéfié), en partenariat avec les groupes affiliés Alternatiba et Reclaim Finance.

### **LES RÉSISTANTES**

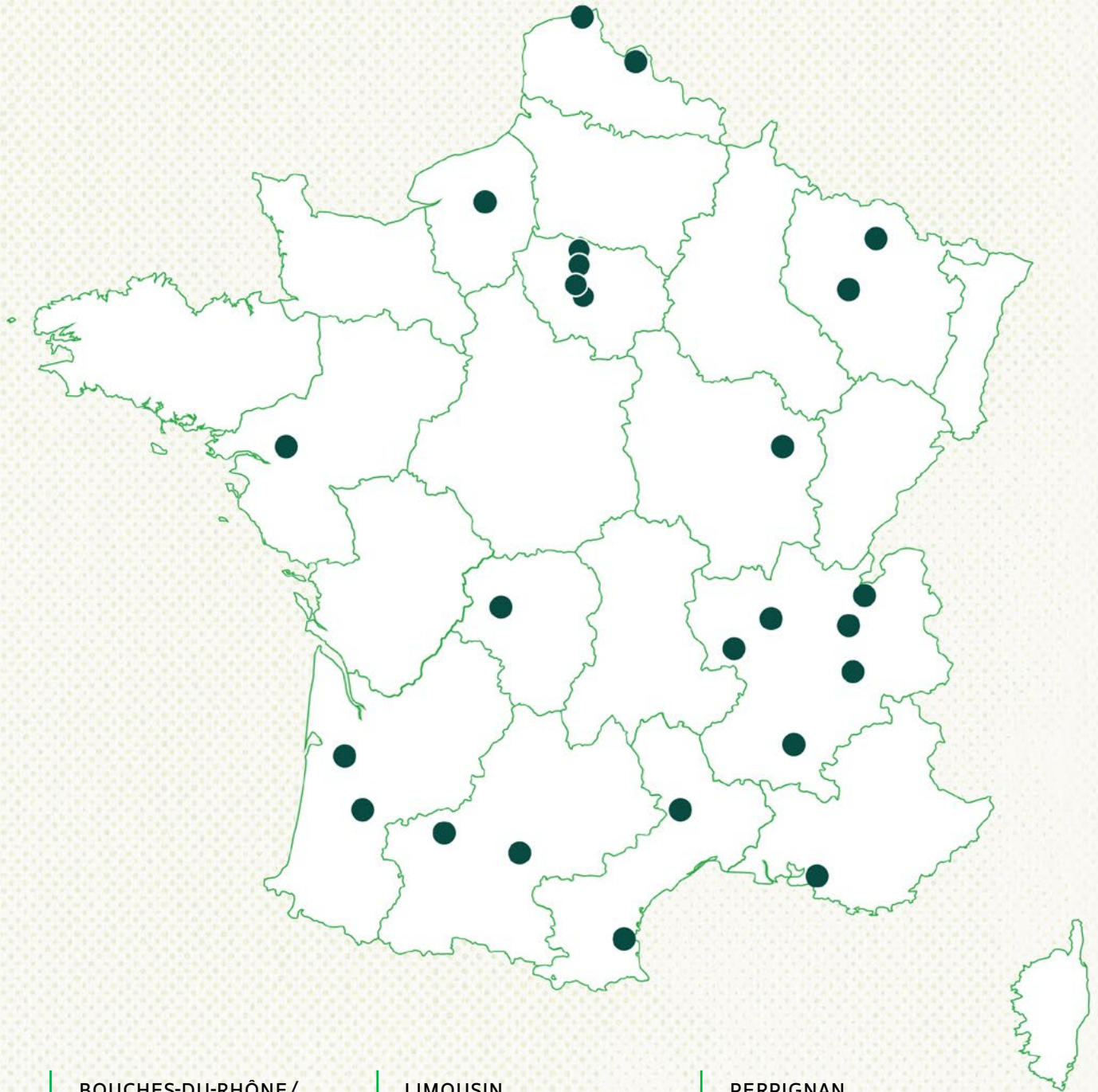
Nous étions particulièrement nombreux-ses aux Résistantes : les groupes locaux du Nord, Savoie, Paris, Bouches-du-Rhône/Provence et Normandie avaient fait le déplacement, ainsi que plusieurs membres du Conseil fédéral et du Secrétariat fédéral.

En parallèle d'interventions dans de nombreux débats et ateliers, un stand présentait les actions de la fédération, notamment le nouveau livret sur l'énergie nucléaire qui a eu beaucoup de succès. Le festival abordait les luttes écologiques mais aussi les luttes féministes et la lutte contre les idées d'extrême droite.

# Le réseau des Amis de la Terre



## Carte de France des groupes locaux



BOUCHES-DU-RHÔNE/  
PROVENCE  
CÔTE D'OR  
DRÔME  
DUNKERQUE  
ESSONNE  
GERS  
HAUTE-SAVOIE  
ISÈRE  
LANDES

LIMOUSIN  
LOIRE  
LOIRE-ATLANTIQUE  
MEURTHE-ET-MOSELLE  
MOSELLE  
MIDI-PYRÉNÉES  
NORD  
NORMANDIE  
PARIS  
PAYS VIGANAIS

PERPIGNAN  
RHÔNE  
SAVOIE  
VAL DE BIÈVRE  
VAL D'OISE  
VAL DE L'EYRE  
VAL D'YSIEUX



# Les actions des groupes locaux

## **Les Amis de la Terre Bouches-du-Rhône / Provence**

Nous avons participé à 3 enquêtes publiques : la nouvelle étude des impacts directs et indirects de la centrale biomasse de Gardanne, ordonnée par la Cour administrative d'appel de Marseille ; la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) du Pays d'Aubagne et de l'Étoile ; et sur le projet de contournement autoroutier d'Arles.

### **Sensibilisation à la pollution de l'air et santé scolaire**

Nous avons organisé un rassemblement festif et revendicatif devant l'école Franklin-Roosevelt le 17 mars, à la suite de la publication du rapport RESPIRE sur la pollution de l'air aux abords des écoles en région Sud (2012-2023), révélant le non-respect des recommandations de l'OMS dans tous les établissements scolaires marseillais.

### **Sécurisation des abords des écoles et promotion des mobilités douces**

Nous avons tenu des stands lors d'actions de piétonnisation devant des écoles en mai et soutenu sur le terrain les enseignants et parents d'élèves d'une école de la Belle de Mai pour la mise en place de transports sûrs et accessibles en juin.

## **Lutte contre les projets d'infrastructures impactants**

Nous avons participé aux mobilisations citoyennes contre le tracé du tramway dans les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements de Marseille, en défense des noyaux villageois menacés. Nous avons organisé et participé à la manifestation contre le Boulevard Urbain Sud en novembre, dénonçant un projet d'infrastructure autoroutière situé au pied du Parc national des Calanques, avec un impact majeur sur les derniers espaces verts des quartiers sud de Marseille.

### **Aviation et climat**

Nous avons participé à la manifestation contre l'extension de l'aéroport de Nice en février et organisé avec ATTAC à la suite de cette manifestation une soirée-débat : « *Aviation et climat : comment atterrir en douceur ?* » à La Ruche, Marseille.

### **Activités avec la Fédération nationale**

Nous avons également participé aux activités de la fédération des Amis de la Terre, notamment en participant à l'Assemblée fédérale en mai puis à l'Assemblée stratégique en novembre. Nous avons aussi participé aux deux CNGL – coordination nationale des groupes locaux des Amis de la Terre, la première en mars dans le Limousin puis dans les Landes en octobre.

## En chiffres

- 10 réunions mensuelles organisées à La Base (Marseille)
- Participation active à deux instances stratégiques de gouvernance institutionnelle :
  - le comité de pilotage et de suivi du Plan de Protection de l'Atmosphère 13 (PPA13),
  - le Comité régional de l'énergie (CRE).
- 1 recours déposé devant la Cour administrative d'appel de Marseille contre les projets d'extension de l'aéroport Marseille-Provence.

## Les Amis de la Terre Côte-d'Or



Encore cette année, notre groupe s'est mobilisé sur le sujet de la *fast-fashion* (mode jetable). En mars et mai 2025, nous avons en effet interpellé des sénateurs de Côte-d'Or sur le sujet de la loi *fast-fashion*. Parallèlement à l'envoi de lettres et communiqués de presse, notre groupe s'est mobilisé, aux côtés de plusieurs autres associations de défense de l'environnement, et était présent près des galeries Lafayette lors du Black Friday, mais aussi devant la boutique éphémère de Shein en juillet. L'objectif était clair : dénoncer l'ouverture d'un magasin Shein.

Par ailleurs, grâce à des kakémonos, nous avons pu présenter, dans des lycées de Dijon et de Beaune, l'impact environnemental et social de l'industrie de la mode.

Le groupe a également participé à des mobilisations et co-signé des lettres pour demander aux

institutions de renoncer au soutien et au financement du projet relatif à l'aéroport de Dole. Une action en justice est en cours.

Sur les soutiens financiers des banques à l'industrie des énergies fossiles, nous avons poursuivi le travail à travers diverses mobilisations. Nous nous sommes ainsi invité·es au *job dating* de l'École Supérieure de la Banque à Dijon, et avons diffusé un communiqué de presse et mené une opération de tractage à l'occasion de l'AG de la Caisse d'Épargne Bourgogne Franche-Comté.

Nous avons maintenu notre engagement anti-pub, en réalisant tout au long de l'année du suraffichage sur les abribus de la métropole dijonnaise. Par ailleurs, nous avons lancé une pétition suivie de nombreux tractages, notamment lors des réunions publiques de la Maire de Dijon.

Les Amis de la Terre Côte-d'Or ont décroché une victoire de taille, à l'issue de recours juridiques lancés par le groupe et d'autres associations, concernant la RUBS (Réserve Urbaine de Biodiversité du Suzon). En effet, le Tribunal administratif a annulé le permis de construire du projet immobilier Venise-2 au motif d'une « *incertitude majeure sur le nombre d'arbres conservés* ». La victoire a été scellée fin mars 2025, lorsque la Maire de Dijon s'est également désistée de la procédure d'appel qui était toujours en cours.

Enfin, parallèlement aux animations de sensibilisation que nous avons menées tout au long de l'année dans des écoles primaires et des lycées, nous avons également co-organisé le festival Luna, le premier festival des luttes environnementales et naturalistes au cinéma, proposant des avant-premières, des rencontres, des films cultes, des balades, des débats et des repas. Une franche réussite !

## En chiffres

- Plus de 60 citations dans la presse locale et régionale,
- 9 réunions du groupe et une Assemblée Générale,
- 200 adhérent·es.



## Les Amis de la Terre Drôme

2025 a été une année de mobilisation intense pour défendre la paix et la justice écologique et sociale. Nous avons marqué notre opposition à des projets destructeurs, soutenu les luttes locales et renforcé notre engagement contre les menaces pour la biodiversité, les droits humains et la santé publique.

Sur la 5G, nous avons participé à une réunion publique le 20 février à Dieulefit pour dénoncer son déploiement énergivore et son impact sur les paysages et la santé, en exigeant une mutualisation des antennes et le respect du principe de précaution.

Notre combat contre les grands projets destructeurs n'a pas faibli cette année. Ainsi, nous avons interpellé la présidente du Département pour l'inviter à résilier la convention de financement du projet abandonné de l'échangeur autoroutier de Saint-Paul-Trois-Châteaux. Le 15 mars, nous avons participé à la manifestation pour dénoncer la déviation de Saint-Péray. Par ailleurs, nous avons poursuivi notre lutte contre le projet de parc photovoltaïque dans le bois de Janiol, en assurant le suivi de notre recours juridique devant le Conseil d'État. Malgré tous nos efforts, le projet a été autorisé, mais nos actions auront permis de retarder la destruction de biodiversité. Avec le renouvellement de l'équipe municipale, nous gardons espoir que ce projet dévastateur ne se réalise pas.

Sur les questions énergétiques, nous avons relayé la campagne « Sortons du gaz » et interpellé les

élu-es sur la dépendance au gaz fossile.

Par ailleurs, nous avons organisé, le 28 septembre à Montélimar, la Marche des Résistances « Climat, Justice, Libertés », un temps fort qui a déclenché de nombreuses retombées dans la presse.

En matière de santé publique, nous avons alerté localement sur les PFAS et la loi anti-PFAS qui est toujours bloquée par le Sénat, en appelant à une mobilisation citoyenne pour protéger la santé des populations. Nous avons soutenu la lutte contre la loi Duplomb, en participant notamment à une mobilisation le 29 juin à Nyons.

Notre groupe est aussi resté mobilisé contre la *fast-fashion*, puisque nous avons organisé une mobilisation à Valence pour que la loi soit remise à l'ordre du jour du Sénat, et interpellé les sénateurs des départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Par ailleurs, nous avons participé à une mobilisation contre l'extrême droite le 1<sup>er</sup> février, sans oublier la participation du groupe à des manifestations contre le génocide à Gaza.

Enfin, nous avons participé à l'Assemblée Fédérale des Amis de la Terre France en mai 2025 et à l'Assemblée stratégique de novembre 2025 pour renforcer notre dynamique fédérale, et organisé, tout au long de l'année, des ciné-débats sur des sujets clés comme les essais nucléaires et la lutte contre les pollutions.

## En chiffres

- 20 lettres d'informations et 11 publications sur le site Internet,
- Plus de 10 retombées presse (dont 1 vidéo et 1 interview radio),
- 3 réunions de groupe et plusieurs réunions de travail,
- 3 ciné-débats,
- 1 manifestation contre l'extrême droite (Montélimar le 1<sup>er</sup> février),
- 1 manifestation contre le racisme et le fascisme (Nyons le 22 mars),
- 3 manifestations contre le génocide à Gaza (Romans-sur-Isère, Montélimar, Valence),
- 1 manifestation pour défendre nos droits, nos acquis sociaux, la justice écologique et sociale, ainsi que la démocratie et la paix (Nyons le 1<sup>er</sup> mai),
- 1 marche « Climat, Justice, Libertés » (Montélimar le 28 septembre).



© Les Amis de la Terre Dunkerque

## Les Amis de la Terre Dunkerque

Le groupe s'est, cette année encore, fortement mobilisé pour lutter contre des projets industriels.

En effet, nous avons assuré des interventions lors de réunions publiques liées aux différents projets industriels qui se développent sur le territoire dunkerquois (gigafactories, décarbonation ArcelorMittal, EPR2 à Gravelines...). Nous avons également participé à une réunion « Mobilité / industries » à la CUD (communauté urbaine de Dunkerque), lors de laquelle différents sujets ont été abordés : pôles de départs/arrivées, navettes vers les industries, lignes directes rapides, etc.

Nous avons aussi organisé, conjointement avec le cinéma Studio43 et d'autres associations, des projections-débats des documentaires *De la guerre*

*froide à la guerre verte* de Anna Recalda Miranda (le 5 juin) et *Nucléaire, comment il va ruiner la France* (le 16 octobre).

Notre groupe s'est aussi fortement impliqué dans la vie militante locale : nous avons participé à la rencontre organisée le 28 février par Attac autour de la BD *Comment les riches ravagent la planète ?* d'Hervé Kempf, mais aussi à une action le 23 juin en soutien aux activistes de Greenpeace lors de leur jugement au Tribunal de Dunkerque. Par ailleurs, le groupe a pris part à la marche des résistances « Climat, Justice, Libertés » le 28 septembre. En fin d'année, nous avons participé à la conférence « *Stérin Miné* » organisée par Attac le 28 octobre, et tout au long de l'année, nous étions présent-es aux réunions de la fédération ADELFA dont les Amis de la Terre Dunkerque sont membres.

Les actions relatives à la santé-environnement fleurissent sur notre territoire. Le 7 février, nous avons ainsi participé à la réunion de présentation du Diagnostic Territorial de Santé (DTS) élaboré par l'Espace Santé du Littoral et l'Observatoire Local de Santé, sur les territoires de la communauté urbaine de Dunkerque et de la communauté de communes des Hauts-de-Flandre. Sur ce même Diagnostic Territorial de Santé, nous étions à la réunion publique du 3 juin à Socx, organisée par Houtland-Nature.

Enfin, nous avons pris part aux différents ateliers participatifs ORRCH'Idées, dédiés aux associations locales, sur le thème de la santé en lien avec l'environnement et les pollutions.

## Les Amis de la Terre Essonne

Le groupe a continué de s'impliquer sur le sujet de la résilience alimentaire. Ainsi, le 24 septembre, nous avons co-organisé, avec Attac Val d'Orge et Alternat, une conférence gesticulée « *De la fourche à la fourchette... et non l'inverse* », qui s'est tenue à Juvisy-sur-Orge. Cette conférence gesticulée, animée par Mathieu Dalmais, a permis d'expliquer les travaux autour du projet de Sécurité sociale de l'alimentation. Une trentaine de personnes étaient présentes.

Toutefois, les Amis de la Terre Essonne ont eu des forces limitées en 2025. C'est pourquoi nous avons priorisé les actions qualitatives et collectives, notamment en lien avec l'Alliance écologique et sociale (AES) 91.

Le 12 mai, nous sommes ainsi intervenus lors d'une conférence-débat « *Transport : Droit de la mobilité pour toutes et tous* » à Saint-Michel-sur-Orge, afin d'alimenter le débat lié aux transports et au droit à la mobilité et apporter des réponses à l'urgence climatique.

Le 26 juin, en pleine canicule, nous avons participé au rassemblement devant la Direction des services Départementaux de l'Éducation Nationale de l'Essonne, pour lancer la campagne de l'Alliance Écologique et Sociale, exigeant un vaste plan de rénovation écologique du bâti scolaire

public. L'objectif de ce rassemblement était de faire entendre les témoignages du terrain sur les conditions déplorables de travail et d'étude dans de nombreux établissements scolaires.

Par ailleurs, le 28 septembre 2025, nous avons participé à la Marche des Résistances à Paris, pour défendre une transition écologique, sociale et démocratique.

Enfin, le 28 novembre, l'AES 91 a organisé, à l'occasion des Rencontres de l'Alliance écologique et sociale, un atelier sur l'intelligence artificielle et les centres de données.

## Les Amis de la Terre Gers

En 2025, le groupe – avec son Conseil d'administration composé de 20 membres – s'est très fortement impliqué sur les sujets liés aux énergies renouvelables, à l'eau, aux déchets, à la biodiversité et aux mobilités. La pluralité des dossiers à traiter et la diversité des instances auxquelles il est essentiel de contribuer rendent la tâche extrêmement chronophage, nous allons donc devoir rediscuter de nos priorités et réviser nos objectifs pour 2026-2027.

Par ailleurs, notre rattachement aux Amis de la Terre France est rendu délicat par notre opposition aux orientations et aux méthodes de la fédération. En effet, nous aimerions que la fédération se concentre davantage sur les dossiers relatifs aux groupes locaux. En vue de l'Assemblée Fédérale 2026 des Amis de la Terre France, nous allons ainsi travailler avec d'autres groupes pour que nos positions deviennent majoritaires au sein de la fédération.

Nous avons néanmoins pu bénéficier du nouveau fonds de soutien juridique aux groupes locaux, afin d'aider notre groupe d'Haget - où des adhérent-es se battent depuis plus de 4 ans - avec un pourvoi en Cassation qui suit son cours pour tenter de mettre un terme à la destruction d'espèces protégées - et dans le cadre de notre lutte contre le projet de LGV (ligne à grande vitesse) Bordeaux-Toulouse.



Par ailleurs, nous avons mené un travail fructueux avec les Amis de la Terre France et notamment Anna-Lena Rebaud, chargée de campagne gaz, pour aboutir en 2025 à un positionnement fédéral sur le sujet de la méthanisation.

Notre adhésion historique à France Nature Environnement Occitanie-Pyrénées, outre l'aide précieuse qu'elle nous apporte sur le plan juridique, nous a aussi permis de travailler avec de nouveaux partenaires comme la LPO ou Nature en Occitanie, sur des dossiers liés à la biodiversité. Certains membres de notre Conseil d'administration travaillent par ailleurs avec France Nature Environnement pour élaborer un positionnement commun sur le photovoltaïque. Nous travaillons aussi étroitement avec les collectifs *Coordination photorévoltée* et *Toutes nos énergies*, qui produisent des publications de référence pour aiguiller les luttes contre les projets d'énergies renouvelables inadaptés.

Nous sommes extrêmement souvent sollicités par des collectifs, associations, élu-es et citoyen-nes pour les appuyer dans des luttes contre des projets d'énergies renouvelables inadaptés, y compris pour des projets hors du Gers. Ainsi, nous venons en aide sur des dossiers à Astaffort et Layrac, entre autres. Certains projets ont été abandonnés, comme à Mirannes/St Arailles ou à Solomiac, d'autres ont été refusés par le Préfet comme à Escorneboeuf ou Gazaupouy, mais beaucoup d'autres ont été autorisés et ont conduit le groupe à s'engager dans des recours

juridiques. Nous intervenons également dans des enquêtes publiques. Quant au projet agrivoltaïque de Berrac, notre audience devant le Conseil d'État devrait se tenir sous peu. Concernant ce projet, il est aussi question de prise illégale d'intérêt et trafic d'influence de la part de l'équipe municipale, une plainte qui a valu une garde à vue de plusieurs élus. Par ailleurs, les projets de méthaniseurs – qui ont davantage à voir avec des usines dangereuses qu'avec des fermes - fleurissent sur notre territoire. À Castelnau Barbarens, la bataille judiciaire a été perdue, à Belloc St Clamens, une augmentation déguisée de la production a été autorisée par le Préfet, et à Montesquiou – St Arailles, les recours intentés, initiés en partenariat avec la Confédération paysanne, se sont révélés infructueux. Concernant ce dernier dossier, nous réfléchissons à faire appel devant le Conseil d'État.

En juin 2025, nous avons organisé une manifestation de soutien à l'OFB (Office français de la biodiversité) à Pavie, suite aux multiples attaques de la part des représentants de la Coordination rurale. Cela ne les a pas empêchés de continuer de proférer leurs menaces, mais surtout, leur nouveau Président Bertrand Venteau a déclaré « *Il faut faire la peau à tous ces écolos* », évènement suite auquel France Nature Environnement, d'autres associations et des parlementaires ont porté plainte. Notre groupe a également déposé une plainte en décembre. Bertrand Venteau devrait être entendu en septembre 2026.

Par ailleurs, notre participation au CODERST (Conseil départemental de l'environnement et des

risques sanitaires et technologiques) nous a permis de nous saisir d'un dossier scandaleux relatif à l'utilisation illégale par Veolia Agriculture France de soufre mélangé à du compost, à Casteron. Ce mélange a pris feu, entraînant une évacuation de riverains. Avec l'aide de France Nature Environnement, nous avons déposé une plainte en 2025 pour mise en danger de la vie d'autrui, plainte qui devrait aboutir à une correctionnalisation.

Nous avons, encore cette année, beaucoup travaillé sur l'eau et pris part à de nombreuses instances dédiées à ce sujet. Conjointement avec Générations futures, l'association des professionnels de santé du Lectourois et Alerte médecins contre les pesticides, nous avons participé à des prélèvements d'eaux destinées à la potabilisation. Les résultats, catastrophiques et édifiants, ont donné lieu à deux conférences à Castelnau d'Arbieu et à Toulouse en septembre, toutes deux ayant attiré un large public. Grâce à cette alerte lancée publiquement, le Préfet a dû tenir une réunion lors de laquelle nous avons développé nos craintes et pistes de solutions. Nous avons également mené plusieurs recours juridiques, dont une assignation de Trigone en décembre 2025, concernant les pollutions à Castéra-Verduzan.

Concernant les déchets, nous suivons les recours contre le centre de tri de Masseube, qui génère de nombreuses pollutions. Enfin, nous travaillons régulièrement sur les mobilités, et notamment sur les lignes de chemin de fer Auch/Toulouse qui sont menacées, mais aussi sur la réouverture de la ligne de bus SNCF entre Auch et Agen.

## **Les Amis de la Terre Landes**

Tout au long de l'année 2025, le groupe a participé à de nombreux comités consultatifs, mais aussi à plusieurs enquêtes publiques et consultations préalables, dont une concertation qui s'est déroulée de mars à juin concernant un projet de production de 81 000 tonnes de « carburant d'aviation durable », porté par Verso Energy. Dans le cadre de cette concertation, nous avons participé à deux réunions publiques, publié un article de sensibilisation sur notre site et réalisé un cahier d'acteurs.

Plus globalement, tout au long de l'année, nous avons alimenté notre site web d'articles relatifs aux thèmes de l'eau, des pesticides et des OGM.

Par ailleurs, les 15 et 16 mars, nous avons participé à la Coordination nationale des groupes locaux (CNGL) des Amis de la Terre qui s'est déroulée dans le Limousin, avant d'accueillir quelques mois plus tard, les 4 et 5 octobre, une nouvelle CNGL dans les Landes, sur les rives du Lac de Léon.

À l'occasion de la journée mondiale de l'eau le 21 mars, nous avons assuré, à Morcenx-la-Nouvelle, une intervention sur la qualité de l'eau, et nous sommes intervenu-es pendant le débat qui s'est tenu à la suite de la diffusion du film *Les algues vertes*.

Nous avons également soutenu les luttes contre les projets de LGV, en participant notamment au Printemps du Ciron qui s'est tenu au printemps à Bernos-Beaulac, ainsi qu'à la réunion d'information citoyenne organisée par Attac Landes Côte Sud le 6 novembre.

Le 12 avril 2025, une conférence climat a été organisée au centre de séminaires de Moliets et Maâ, en partenariat avec l'association Terre 2M, avec l'objectif de mieux appréhender les enjeux du dérèglement climatique et ses impacts sur notre région. Christophe Cassou, climatologue au CNRS et co-auteur des 6e et 7e rapports du GIEC, et Edouard Dequecker, professeur d'économie urbaine à l'ESSEC, sont intervenus. Des écoliers et collégiens ont également présenté l'exposition « *Ce qu'en pensent nos enfants* ».

Le 11 mai 2025, nous avons animé le débat « *L'actu de l'écologie dans les Landes* », dans le cadre de l'évènement La transition en action, qui s'est déroulé à Rivière.

Le groupe a également tenu différents stands à la rentrée : lors du forum des associations de Mont-de-Marsan les 13 et 14 septembre, lors de la fête bio de Saint Vincent de Tyrosse le 20 septembre 2025, mais aussi lors de la foire d'Ousse-Suzan le 29 septembre.

Le 22 novembre 2025, nous avons organisé une projection-débat autour du film *Le sang et la boue*,

à laquelle 70 personnes étaient présentes.

Enfin, après plus de cinq ans de procédure, nous avons obtenu gain de cause le 16 décembre 2025, dans le cadre de notre combat pour préserver le lieu-dit « Le Parc d'Hiver ». En effet, le Conseil d'État a rejeté les pourvois en cassation de la

commune, le PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) de la commune devra donc reclasser le terrain d'assiette en zone « N ». Depuis 2018, la commune littorale de Mimizan prévoyait d'urbaniser le site pour y implanter une ZAC de 300 logements sur 17 hectares.



## Les Amis de la Terre Midi-Pyrénées

En 2025, nous avons poursuivi ardemment nos actions juridiques et de terrain contre les grands projets inutiles, imposés, écocidares et antisociaux tels que l'autoroute A69 entre Toulouse et Castres et la LGV (ligne à grande vitesse) Bordeaux-Toulouse. Nous nous sommes aussi beaucoup impliqués dans les luttes contre des projets plus locaux d'artificialisation des terres et de destruction de nature, comme la ZAC du Rivel (31), la Tour Occitanie à Toulouse (31), la 3<sup>e</sup> Prison de Muret (31), une usine d'embouteillage d'eau de source à Alet-les-Bains (11), mais aussi un projet de 2x2 voies nouvelles de la RN88 en Aveyron (12), ou encore un projet de centrales photovoltaïques moyennant des destructions d'arbres et de forêts un peu partout dans la région. Parallèlement à tous ces sujets, nous avons maintenu notre implication dans la lutte anti-nucléaire, et notamment contre le projet de deux nouveaux réacteurs à Golfech (82).

Par ailleurs, nous avons directement participé à une mobilisation citoyenne contre le risque industriel de l'usine Seveso Ipsophène sur l'île du Ramier, à quelques pas du site d'AZF à Toulouse (31). Nous restons également mobilisé-es pour faire en sorte que l'île du Ramier garde son caractère le plus naturel possible, face aux nombreux projets d'artificialisation et de privatisation de cette île de nature au cœur de Toulouse. Tout au long de l'année, nous avons également travaillé sur la question des déchets, et notamment l'avenir de l'incinérateur de Toulouse Le Mirail (31).

Au cours de soirées débats, nous avons très régulièrement alerté et informé sur les dangers des pesticides et leur présence inacceptable dans l'air, l'eau et les sols, tout comme celle des polluants éternels (PFAS).

Par notre implication dans des mobilisations d'ampleur régionale, telles que celle contre l'autoroute A69 Toulouse-Castres ou celle contre la

LGV Bordeaux-Toulouse, nous avons rencontré et interagi avec des nouvelles générations militantes et proposé des alternatives à ce vieux monde qui s'effondre.

Plus que jamais, nous sommes les Ami-es de la Terre.

## Les Amis de la Terre Moselle

En collaboration avec les Amis de la Terre France, nous suivons le groupe Palestine créé fin 2023 pour discuter des prises de position des Amis de la Terre sur le sujet. En 2025, nous avons aussi participé à d'autres réunions thématiques organisées par les Amis de la Terre France, notamment sur l'agrivoltaïsme, la méthanisation et l'hydrogène.

Par ailleurs, les dossiers locaux sont nombreux. Tout d'abord, le 24 juillet 2025, le Tribunal administratif de Strasbourg a annulé l'intégralité du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal) de Metz Métropole. Une belle victoire du collectif citoyen, des associations, des syndicats et des particuliers (1200 participations à l'enquête publique), lorsque l'on sait à quel point ce document était inapte à répondre aux enjeux climatiques et sociaux de notre territoire.

Par ailleurs, le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques dans la forêt de Mercy devrait être abandonné. Sur le plateau de Frescaty, la zone anciennement agricole derrière le quartier de l'aérogare, classée 1AUXC dans le PLUi, redevient « zone A non constructible ».

Quant au projet de construction de cellules commerciales à Augny, la zone dite « ferme d'Orly », (secteur des gravières), classée 1AUXC dans le PLUi, redevient 1AUX/N et reste constructible, malgré l'illégalité de différents points qui avaient fait l'objet de réserves de plusieurs parties prenantes, dont les commissaires enquêteurs. Une question a été posée au Maire d'Augny lors du conseil municipal du 9 septembre 2025, sans réponse à ce jour. Même si un permis accordé ne peut, en principe, être annulé rétroactivement, il reste possible de mobiliser le contrôle de légalité du Préfet. Nous

restons mobilisé-es sur ce sujet, pour préserver les terres agricoles et lutter contre l'artificialisation des terres.

Toujours sur le sujet d'artificialisation des terres, nous maintenons un contact régulier avec les élu-es CGT d'Amazon.

Nous suivons également le Plan de Protection de l'atmosphère (PPA), ainsi que la Commission de suivi des sites Haganis-UEM, qui s'est réunie en décembre 2025. Concernant le méthaniseur d'Augny, l'enquête est toujours en cours. Par ailleurs, nous sommes membres du CA de Lorraine Nature Environnement et dans ce cadre, nous participons au groupe de travail sur l'eau.



Nous avons, en 2025, tenu deux stands, qui génèrent toujours beaucoup d'intérêt et favorisent les nouvelles adhésions.

Le 8 avril, nous avons organisé une projection-débat du film *De la guerre froide à la guerre verte*, en présence de la réalisatrice Anna Ricalde Miranda, mais aussi de la chargée de campagne agriculture et de la chargée d'animation du réseau des Amis de la Terre France.

Le 8 mai, plusieurs membres du groupe ont participé à un couscous solidaire organisé par le collectif BDS 57, au bénéfice de l'association HuSoMe.

Le 13 mai, aux côtés de la LPO et de l'Union Locale de la CGT Moselle, nous avons participé au sauvetage d'un tilleul centenaire sous le Pont des Morts à Metz. Un accord a été trouvé avec les services des espaces verts de la Ville de Metz pour un élagage

maîtrisé, une réduction, un rééquilibrage minimum et des sangles de maintien.

En août, nous avons participé à une étude sur les stratégies de renaturation des anciennes carrières de Lorry Mardigny.

Le 16 septembre, nous étions présent-es à la projection du film *Rembrandt* au Klub à Metz, projection qui a été l'occasion pour nous de distribuer de la documentation de sensibilisation aux risques du nucléaire. Sur cette même thématique, nous avons participé à la « Manif du futur » à Bure le 20 septembre, pour s'opposer à la poubelle nucléaire.

## Les Amis de la Terre Nord

Aux Amis de la Terre Nord, l'année 2025 a été une année de restructuration et de renforcement des alliances.

Concernant la restructuration interne, nous avons mis à niveau notre stratégie de communication (y compris notre stratégie réseaux sociaux), procédé à une grande mise à jour de la page du groupe sur le site des Amis de la Terre, mais aussi transféré nos données vers Framaspace. Par ailleurs, nous avons enfin retrouvé un espace de travail fonctionnel grâce à un grand rangement du local militant, avec NADA, le collectif d'opposition à l'extension de l'aéroport Lille-Lesquin. Nous avons également modifié les statuts de notre association en vue de les basculer sur un mode collégial, une modification validée par la préfecture en mai 2025.

Par ailleurs, nos alliances avec d'autres associations locales se sont renforcées. En effet, nous avons facilité la création d'une cagnotte dédiée aux « écureuils » mobilisés contre le projet du Canal Seine-Nord Europe, mais aussi co-organisé un rassemblement devant le siège de la Région le 21 mars contre ce méga-projet inutile et imposé. Nous avons également co-organisé la conférence « *Le Liban, une écologie sacrifiée* » fin janvier 2025. Par ailleurs, nous avons rencontré, en avril, les membres du tiers-lieu Anamorphose, et avons participé aux réunions du mouvement « *Bloquons tout* » en vue des mobilisations du 10 septembre. Après avoir participé au cortège de l'Alliance

écologique et sociale lors de la manifestation du 1<sup>er</sup> mai, le groupe a co-organisé la marche des résistances « Climat, Justice, Libertés » le 28 septembre 2025. Désormais, nos réunions de groupe ont lieu en même temps que celles du collectif local des Soulèvements de la Terre, dans l'objectif de favoriser les synergies et la mutualisation des forces.



© Les Amis de la Terre Nord

Cette année encore, le groupe est resté très actif dans la formation à la désobéissance civile, avec notamment une session de formation en janvier 2025, mais aussi un atelier de cartographie du pouvoir, organisé en avril. Le groupe s'est aussi mobilisé sur le sujet de la *fast-fashion* plus spécifique, avec une action de désobéissance civile en mars 2025.

Enfin, le groupe n'a pas été en reste quant à l'organisation de projections ciné-débat : après *Sur les pas de Jones* en mars, puis *Au fil de l'eau, de l'insouciance à la désobéissance* en juin, nous avons co-organisé un ciné-débat du film *Alliances terrestres* en septembre. Nous avons également participé à l'Assemblée générale du cinéma L'Univers, dont le groupe est adhérent.



© Les Amis de la Terre Normandie



## Les Amis de la Terre Normandie

Les ex Amis de la Terre Rouen, désormais nommés Amis de la Terre Normandie, comptent un peu plus de 70 membres. L'implantation du groupe au Havre s'est faite progressivement au long de l'année, pour se concrétiser par une représentation des Amis de la Terre au sein de l'Alliance Écologique et Sociale du Havre.

La philosophie du groupe est de construire un mouvement régional assez puissant pour lutter efficacement contre les grands projets inutiles et imposés. Ainsi, notre groupe est membre fondateur de l'Association RÉPIE (Résistance aux Grands Projets Inutiles et Écocidares). RÉPIE s'oppose au projet « DEZIR », un projet porté par Xavier Caïtucoli (Président de Verso Energy) et consistant à produire de l'hydrogène.

Au sein d'un collectif composé de 7 associations, notre groupe a également porté plainte contre le géant BASF, pour rejet de PFAS et pollutions de la Seine.

Le groupe loue, avec Alternatiba Rouen, un local de la BASE à Rouen. Certain-es membres du groupe local sont actif-ves dans la collégiale de la BASE.

### Nos actions en 2025 :

- Tenue d'un stand au festival de la Bascule ;
- Participation au festival des Résistantes en

Normandie et à la Fête de l'Huma à Paris ;

- Participation à la marche des fiertés ;
- Actions de dénonciation des ravages de la *fast-fashion*, notamment lors du Black Friday ;
- Co-organisation de la Marche « Climat, Justice, Libertés ! » en septembre ;
- Actions anti-pub ;
- ... Et de nombreuses couvertures presse, ainsi qu'une progression constante de nos abonné-es sur les réseaux sociaux.

Enfin, le groupe continue de produire son matériel (pins, affiches, flyers, stickers, etc), ce qui nous permet de distinguer notre identité dans le paysage militant régional.

## Les Amis de la Terre Paris

Malheureusement, pour des raisons de forces militantes et d'opportunité, le groupe n'est pas parvenu à organiser une conférence et une communication conséquente pour valoriser le rapport critique du plan local d'urbanisme réalisé lors de l'enquête publique en 2024.

Le principal projet suivi en 2025 a donc été la lutte contre le projet de relance de forages pétroliers à Nonville (Seine-et-Marne) qui menace, entre autres, la nappe phréatique alimentant une partie de Paris. Une coalition s'est constituée avec notamment Greenpeace Paris, Notre Affaire à Tous, France Nature Environnement, Eaux de Paris et



© Les Amis de la Terre Paris

Environnement Bocage Gâtinais pour porter un recours consistant à attaquer la légalité de l'arrêté d'autorisation des travaux. Le verdict a été publié le 30 janvier 2025 : il demande, entre autres, de revoir le dossier environnemental. Au printemps, la coalition a mené des actions de sensibilisation, avec notamment des tractages sur les marchés parisiens et dans les communes de Seine-et-Marne concernées, afin de maximiser les signatures de la pétition. En juin, suite à la décision de la préfecture de Gironde d'interdire un projet de même nature, la coalition a affiné sa stratégie pour profiter du calendrier de l'automne avec la COP 30 et les 10 ans de l'Accord de Paris, en soulignant la responsabilité du gouvernement. À suivre...

### Le groupe a aussi participé à d'autres mobilisations sur le terrain, notamment :

- 1<sup>ère</sup> édition du Printemps bruyant (marche contre les pesticides) le 5 avril,
- Mobilisations contre la loi Duplomb en juin et juillet,
- Mobilisation antinucléaire « Marche du Futur » à Bure le 21 septembre,
- Marche « Climat, Justice, Libertés » le 28 septembre.

### Les Amis de la Terre Pays Viganais

Le groupe a participé à la journée internationale contre le racisme, le 22 mars : nous sommes signataires et co-organisateurs de l'appel au rassemblement au Vigan.

Le 2 avril, nous avons participé à la réunion publique organisée par le collectif Eaux communes, dont les Amis de la Terre Pays Viganais sont membres.

Par ailleurs, nous avons maintenu notre implication dans la lutte contre les rallyes : ainsi, en plus d'un communiqué de presse envoyé le 10 mai, nous avons également noué des liens avec l'association Alterallye, qui travaille à rassembler les collectifs de lutte contre les rallyes.

En partenariat avec le cinéma du Vigan, nous avons organisé, le 23 mai, une projection du film



© Les Amis de la Terre Paris

De la guerre froide à la guerre verte, dont les Amis de la Terre sont partenaires.

Enfin, tout au long de l'année, notre groupe s'est impliqué dans l'intersyndicollectif du Vigan et a assuré la tenue d'un stand conjoint chaque premier samedi du mois.

## Les Amis de la Terre Rhône

L'année 2025 a commencé par une action d'innovation du grand centre commercial Westfield à Part-Dieu de « petits papiers » pour informer sur la catastrophe écologique et sociale qu'est l'industrie textile, et plus particulièrement la *fast-fashion*. En avril, nous avons organisé une conférence-débat « *Good fashion – vers un textile responsable* » à l'université Lyon 3, avec notamment Pierre Condamine, chargé de campagne surproduction aux Amis de la Terre France. Cette conférence-débat a permis de mettre en lumière des solutions pour une mode plus éthique.

Notre groupe, épaulé des militant·es de Résistance à l'Aggression Publicitaire Lyon, s'est aussi fortement mobilisé sur le sujet de la publicité : en juillet, le quartier Montplaisir-Lumière-Grange Blanche de Lyon a ainsi vu ses panneaux publicitaires remplacés par des messages alertant sur la responsabilité de la publicité quant à la surconsommation, au gâchis et au réchauffement climatique.

Par ailleurs, pour Noël, nous étions dans les librairies lyonnaises pour glisser, dans les livres des éditions appartenant au milliardaire d'extrême droite, des marque-pages dénonçant l'emprise de l'empire Bolloré.

La rentrée 2025 a aussi été un fort moment de militantisme pour les Amis de la Terre Rhône. Notre groupe a en effet appelé à rejoindre les mobilisations du 10 septembre en faveur de l'écologie et la justice sociale. Par ailleurs, nous avons co-organisé la grande marche du 28 septembre, où plus de 1 000 personnes ont défendu des revendications pour le climat, la justice et nos libertés. Cette manifestation a renforcé nos alliances avec plusieurs collectifs militants lyonnais, mais elle a aussi donné la parole à des collectifs souvent invisibilisés, en

affirmant une écologie populaire, féministe, antiraciste, queer et décoloniale.

2025 a été l'occasion de mettre de l'énergie dans un travail de fond sur le fonctionnement interne du groupe local, à partir des craintes et espoirs exprimés par ses membres lors de son AG. Nous avons organisé deux apéros de recrutement (en janvier et en octobre) pour étoffer les forces vives et l'intelligence collective du groupe. Les différentes actions de terrain co-organisées avec d'autres organisations militantes lyonnaises sont la promesse d'une lutte intersectionnelle menée de front, par plusieurs organisations main dans la main.

## Les Amis de la Terre Savoie

En 2025, les adhérents ont été actifs sur plusieurs fronts locaux et nationaux, notamment autour de deux thèmes principaux : la protection des terres agricoles et l'opposition aux GPII (Grands Projets Inutiles et Imposés).

### Contre la destruction de terres agricoles par l'extension d'une ZAC, avec le Collectif pour un Projet Agricole à Technolac - CPAT

Nous avons activement participé au collectif. Grâce à une collecte de 6 000 €, un recours a été déposé auprès du tribunal de Grenoble pour contester la Déclaration d'Utilité Publique de l'extension de ZAC3 de Technolac, les Amis de la Terre étant support de la collecte et de l'action juridique.

### GPII - LGV 2<sup>e</sup> Lyon-Turin

Participation aux actions des Collectifs Contre le Lyon Turin - CCLT (manifestations, convois vélo, juridique). Plusieurs collectifs se développent pour s'opposer à la construction de cette 2<sup>e</sup> ligne Lyon-Turin, et le nombre de communes en opposition au projet progresse. Destructrice de terres agricoles et de la ressource en eau. Inutile ; la ligne existante suffirait au report modal nécessaire. Couteuse ; 30 milliards au minimum qui pourrait servir au réseau ferré existant.

## Loi Duplomb

Les Amis de la Terre Savoie ont également soutenu les agriculteurs et la Confédération Paysanne contre la Loi Duplomb, ce qui a culminé avec un rassemblement le 26 juin à Aix-Les-Bains, en amont de la discussion en Commission Mixte Paritaire du 30 juin où était discutée la proposition de loi.

## ZFE & mobilité

Les Amis de la Terre Savoie ont participé à l'enquête publique sur la qualité de l'air afin de trouver un équilibre entre la nécessité de protéger l'environnement et la santé, et la nécessité de garantir une accessibilité et une équité pour tous les citoyens, quels que soient leurs moyens financiers. Il a été recommandé de mettre en place une limitation de vitesse sur les autoroutes A41/A43/VRU plutôt que les restrictions ZFE jugées insuffisantes.

## Opposition à la construction de réacteurs nucléaires EPR2 au Bugey

Nous avons relayé des informations lors de débat public ou encore la tribune collective d'élus sur le sujet. Le tribunal administratif de Lyon a annulé deux documents d'urbanisme autorisant l'implantation de réacteurs EPR2 en décembre, un coup de frein pour l'industrie nucléaire et une belle victoire pour l'écologie et la démocratie.

En outre, nous avons aussi alerté et relayé la pétition pour sauver des arbres centenaires menacés par l'extension d'un parking aux Thermes d'Aix-les-Bains et relayé la pétition contre les Jeux Olympiques d'hiver dans les Alpes : « Non aux JO 2030 ». Nous avons également participé aux Marches des Résistances du 28 septembre à Chambéry et participé à l'envoi du Bulletin de la Transition en Savoie qui relaye les actualités liées à l'écologie et au social à près de 3 500 destinataires. Nous avons aussi soutenu nos voisins Haut-Savoyards contre la destruction du Plateau de Beauregard par une retenue collinaire à La Clusaz, ce qui a mené à une belle victoire.

Enfin, au niveau national, nous nous sommes également rendus au rassemblement militant « Les Résistantes » en août et avons participé aux deux CNGF de la fédération.

Les Amis de la Terre Savoie étaient présents à l'Assemblée Fédérale de mai à Paris, où nous avons présenté, avec 4 autres GL une liste d'opposition au Conseil Fédéral sortant et dénoncé la légitimité des conditions de vote.

## Les Amis de la Terre Val de Bièvre

### Animations, cinéma et stands

Nous avons, comme chaque année, participé au forum des associations. Nous avons également tenu un stand avec l'Union des associations pour la Renaissance de la Bièvre (URB), lors des 25 ans du classement de la Vallée de la Bièvre, événement organisé par les AVB (Les Amis de la Vallée de la Bièvre) sur le site de l'école HEC à Jouy-en-Josas. En mars, nous avons tenu un stand près du marché d'Antony lors de la Semaine de la biodiversité. À l'occasion de la semaine de l'eau, nous avons organisé, conjointement avec La Vie Nouvelle, une exposition débat (world café) à la médiathèque Anne Fontaine d'Antony, afin de lancer la discussion sur la renaturation de la Bièvre et l'aménagement associé du Parc Heller. Au cinéma CinéMassy, nous avons organisé une projection débat autour du film *La théorie du boxeur*. Par ailleurs, dans le cadre de Festisol, nous avons organisé une Fresque du Numérique.

### Actions de rues

Plusieurs membres du groupe ont participé au rassemblement à Paris le 14 mars 2025 pour dénoncer les dégâts causés par la mode jetable. Nous avons aussi participé à la mobilisation parisienne en juin, visant à s'opposer à la vague de dérégulation à l'œuvre au niveau européen et au détricotage du devoir de vigilance, notamment à travers la législation européenne dite « Omnibus I ».

Conjointement avec Attac et la Ligue des Droits de l'Homme, nous avons aussi organisé, à Antony, le rassemblement « Climat, Justice, Libertés », complété d'une Fresque du climat.

Le groupe a, par ailleurs, participé à l'action Stop Sabotage Climat (initiée par ANV-COP21) en collant des visuels sur les panneaux d'entrée de villes au moment de la COP30.



Enfin, nous avons réaffirmé notre soutien à la Confédération paysanne et nous avons participé à la mobilisation locale de soutien à Gaza, en juin à Antony.

### Participation locale

Nous siégeons désormais au Comité de Suivi de la réouverture de la Bièvre au Parc Heller à Antony, où nous soutiendrons la renaturation de la Bièvre tout en préservant le parc pour un usage de loisir non commercial avec une vraie concertation.

Nous avons également soutenu nos adhérent-es de Rungis face à un projet d'implantation de centre de données.

Enfin, nous avons recontacté l'élue en charge des cantines scolaires à Antony, afin de vérifier le respect de la loi Egalim et promouvoir de nouveaux progrès en vue d'une cantine soutenable.

### Sensibilisation

Nous avons diffusé massivement la pétition contre la loi Duplomb (1 et 2) et organisé un rassemblement devant la gare d'Antony.

### Vie locale

Nous avons contribué à la concertation sur le projet Antynpole, qui prévoit d'ajouter 10 000 habitant-es dans la partie la plus polluée de la ville.

Par ailleurs, le groupe est représenté au sein de l'Union (des Associations) Renaissance de la Bièvre et en relation avec les Amis du Bois de Verrières.

Nous travaillons régulièrement avec d'autres associations, comme Antony à Vélo ou Attac, et nous soutenons également les Jardins de l'Abreuvoir.

Enfin, pour respecter nos valeurs, nous avons quitté Telegram et X, et nous échangeons désormais sur Signal.

### Les Amis de la Terre Val d'Oise

Notre groupe, qui compte 41 nouveaux adhérent-es en 2025, s'est réuni une fois en présentiel et plusieurs fois en visio.

Nous participons à plusieurs commissions consultatives organisées par les services de la préfecture : la Commission de Suivi de Site ; les formations spécialisées « Sites et Paysages », « Carrière » et « Nature » de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) ; la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) ; le Groupement Associations Roissy Environnement (GARE). Nous participons aussi à la Commission départementale chargée de l'établissement de la liste des commissaires enquêteurs.



En septembre 2025, nous avons toutefois été évincés par le Préfet du Val d'Oise de la formation spécialisée dite « des sites et des paysages » de la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites (CDNPS), où nous siégeons depuis plus de vingt ans, sans que notre présence soit contestée par quiconque. Aucune explication ne nous a été donnée, d'autant que trois mois plus tôt, en juillet, nous avons été reconduits par arrêté du Préfet.

En 2025, nous avons continué de nous impliquer contre le déboisement : suite à une coupe d'arbres illégale dans la commune de Mériel, nous sommes toujours dans l'attente de la nomination d'un nouveau juge d'instruction par le Tribunal Judiciaire de Pontoise suite au jugement en notre faveur de la Cour de Cassation en 2023.

Notre groupe travaille aussi sur le Plan de Protection de l'atmosphère d'Île-de-France (PPA) : avec 24 autres associations, nous avons déposé un recours hiérarchique auprès de la ministre de la Transition écologique. En effet, le Plan actuel ne suffira pas à faire respecter les nouvelles normes européennes concernant les oxydes d'azote et les particules fines.

Quant au projet d'extension de l'aéroport de Roissy, nous avons été présent-es lors des réunions de concertation organisées par Aéroports de Paris pour y dénoncer un projet climaticide. Nous avons profité de la marche du 28 septembre « Climat,

Justice, Libertés » pour distribuer des tracts sur le sujet et faire circuler la pétition de lutte contre ce projet d'extension d'aéroport.

Par ailleurs, conjointement avec le Collectif pour le Triangle de Gonesse, nous avons déposé un recours gracieux auprès de la mairie de Gonesse, qui prévoit de construire un pensionnat sous les couloirs aériens de Roissy. Enfin, avec le Collectif pour le Triangle de Gonesse, nous avons soutenu les activistes jugés pour s'être introduits sur le tarmac de Roissy en 2020.

# Rapport d'activités 2025

Document publié par les Amis de la Terre France  
en avril 2025.

**PHOTOS:** Basile Barjon, Les Amis de la Terre,  
Rémy El Sibaïe, Benoît Derouet.

**MAQUETTE:** Zeldia Mauger.

La fédération des Amis de la Terre France est une association de protection des droits humains et de l'environnement, à but non lucratif, indépendante de tout pouvoir politique ou religieux. Créée en 1970, elle a participé à la fondation du mouvement écologiste français et à la formation du premier réseau écologiste mondial - Friends of the Earth International - présent dans 75 pays et réunissant 2 millions de membres sur les cinq continents. En France, les Amis de la Terre forment un réseau d'une trentaine de groupes locaux qui agissent selon leurs priorités locales et relaient les campagnes nationales et internationales sur la base d'un engagement commun pour la justice sociale et environnementale. Les Amis de la Terre militent pour une transition vers des sociétés soutenables au Nord comme au Sud.

## **Les Amis de la Terre France**

Mundo M, 47 avenue Pasteur 93100 Montreuil

+33 1 48 51 32 22

france@amisdelaterre.org

[amisdelaterre.org](https://amisdelaterre.org)

